

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 20597

Numéro SIREN : 522 385 749

Nom ou dénomination : 9TROISQUARTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 13273

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022 5 013273

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL 9TROISQUARTS
Adresse du principal établissement	6 avenue de la créativité 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité ☐
Activités exercées :	Gestion et création de sites web et de sites e-commerce, conseil en

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	38 120	Déficit	
Bénéfice imposable au taux de 28%	44 280	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 15%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUID), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐		

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Visueur conventionné	☐
N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	TERRE D'ENTREPRENEURS 30b rue de l'Hardinière 59242 Templeuve-en-Pévèle	
- du Conseil :			
- du CGA ou du visueur conventionné :			
- du prestataire :			

celle-ci est-elle
à l'usage de
la société

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 30/09/2021 ③	Net 30/09/2020 ④
Immobilisations incorporelles :					
- Fonds commercial	010		012		
- Autres	014	159 083	016	65 388	30 309
Immobilisations corporelles	028	21 946	030	7 824	12 583
Immobilisations financières (1)	040	3 100	042	3 100	3 100
(5) TOTAL I	044	184 130	048	76 312	45 991
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	80	066	80	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	306 152	070	306 152	88 084
Autres créances (3)	072	49 921	074	49 921	7 616
Valeurs mobilières de placement	080	50 000	082	50 000	50 000
Disponibilités	084	301 625	086	301 625	318 217
Charges constatées d'avance	092	4 544	094	4 544	3 402
TOTAL II	096	712 321	098	712 321	467 319
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	896 451	112	788 633	513 310

PASSIF		30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel	120	3 110	3 000
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	300	300
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	244 267	176 850
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	68 042	51 611
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	315 720	231 760
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	100 043	128 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	1 424	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	191 794	10 906
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	5 885	142 280
Produits constatés d'avance	174	20 549	
TOTAL III	176	472 914	281 549
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	788 633	513 310

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	66 074
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	51 691
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	8 872

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		9TROIQUARTS							
I - IMMOBILISATIONS											
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale		
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		406				
incorporelles - Autres	410	109 389	412	49 694	414		416	159 083			
I - Terrains	420		422		424		426				
m - Constructions	430		432		434		436				
m - Installations techniques matériel	440		442		444		446				
o et outillage industriels											
- Installations générales	450		452		454		456				
c agencements divers											
o - Matériel de transport	460	3 781	462		464		466	3 781			
r - Autres immobilisations corporelles	470	18 077	472	1 996	474	1 908	476	18 166			
Immobilisations financières	480	3 100	482		484		486	3 100			
TOTAL	490	134 347	492	51 691	494	1 908	496	184 130			
II - AMORTISSEMENTS											
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles	500	79 080	502	14 615	504		506	93 695			
I - Terrains	510		512		514		516				
m - Constructions	520		522		524		526				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
- Matériel de transport	550	707	552	1 260	554		556	1 967			
o - Autres immobilisations corporelles	560	8 568	562	4 074	564	487	566	12 155			
TOTAL	570	88 356	572	19 949	574	487	576	107 818			
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)											
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
	1	2	3	4	5	6	7	8			
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : 9TROIQUARTS
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation : Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises	C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B 780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982B1
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter	- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984	- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter			870

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	140 894
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	60 071
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	10
	dont apprentis	657	2
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	910 451
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	579
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	10 166
	TOTAL I	106	921 196
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	43 674
Subventions d'exploitation reçues		113	22 200
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL II	144	65 874
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	442 098
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	29 347
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL III	152	471 448
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	515 623
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	515 623
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	921 196
Effectifs au sens de la CVAE		023	10
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

N° SIREN	522385749
Dénomination de l'entreprise	9TROISQUARTS
- N°, Type et nom de voie	6 avenue de la créativité
Adresse : - Code postal	59650
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	3 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N° et voie Code postal Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	Mr	Nom patronymique / Prénom	LECLERCQ Alban		
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions	1 500
Naissance :	Date 16/08/1977	N° Département	59100	Pays	FR
	Commune	ROUBAIX			
Adresse :	N° et voie	208 avenue Charles de Gaulle		Pays	FR
	Code postal	59510	Commune	HEM	
Titre (1)	Mr	Nom patronymique / Prénom	LOOSFELT Jérémie		
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions	1 500
Naissance :	Date 22/11/1979	N° Département	59200	Pays	FR
	Commune	TOURCOING			
Adresse :	N° et voie	46 rue masséna		Pays	FR
	Code postal	59493	Commune	Villeneuve d'Ascq	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néan! x

N° SIREN	522385749
Dénomination de l'entreprise	9TROISQUARTS
- N° Type et nom de voie	6 avenue de la créativité
Adresse :	
- Code postal	59650
- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N° et voie		
Code postal	Commune	<u>Pays</u>

This image shows a completely blank white rectangular area. It is surrounded by a thin, solid black border that forms a frame around the white space. There are no markings, text, or illustrations on the page.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

Adresse

PMI au sens communautaire

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Reduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/09/2021

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/09/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	SARL	9TROISQUARTS
Complément de dénomination		
N° SIREN	522385749	
N° de Téléphone		
- N°, Type et nom de voie	6 avenue de la créativité	
- Complément de distribution		
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF
		6201Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS-IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC-IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/10/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/09/2021
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/09/2020
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 30/09/2021

Produits à recevoir	Montant
Crédit D'Impôt Innovation	10 386

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 30/09/2021

Charges à payer	Montant
CAP CFE	425
CAP TVS	306
CAP CVAE	130
Factures non parvenues	171 678

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA tickets restaurant			4 544		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2021

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Prestations d'avance			20 549		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 07Z bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 30/09/2021

Identification de la société

Désignation de la société	9TROISQUARTS
Numéro SIREN du principal établissement	522385749
Code NAF	6201Z
Adresse du siège social si différente :	
- N°, Type et nom de voie	
- Complément de distribution	
- Lieu-dit, hameau	
- Code postal / Ville	

I - Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	82 400
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée d'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	38 120

l. III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

44 280

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)

9TROISQUARTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 110 euros
Siège Social : 6 avenue de la Créativité, 59650 Villeneuve-d'Ascq
522 385 749 R.C.S LILLE METROPOLE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2022

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 68 042 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 11 euros
- Au compte " Autres réserves " : 68 031 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30 septembre 2020	néant	40 %	néant
30 septembre 2019	néant	40 %	néant
30 septembre 2018	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

